



## **COMITE D'INTERET LOCAL du MONT des OISEAUX**

### **Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CIL du MONT des OISEAUX**

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans la salle Port Cros au port de Hyères le vendredi 19 janvier 2024 à 17H15.

22 adhérents à jour de cotisation étaient présents avec en complément 33 pouvoirs, soit un total de 55 adhérents représentés pour 82 adhérents à jour de leur cotisation en 2023.

Le Quorum est donc atteint et l'assemblée a pu se dérouler normalement.

Mr Hemard a présenté l'ordre du jour, tel que mentionné dans la convocation :

#### **Ordre du jour :**

- Election du bureau de l'Assemblée Générale du CIL.
- Rapport moral année 2023.
- Approbation des comptes au 31-12-2023.
- Composition des membres du Conseil Collégial : 7 membres élus pour 3 ans en janvier 2023, le nombre maximum étant atteint.
- Montant de la cotisation annuelle de 10€ à régler en début d'exercice, article 9 des statuts.

#### **Dossiers développés en séance :**

- Dossiers pour 2024 : animations proposées et dossiers à suivre.

Les adhérents présents ont nommé Monsieur Michel Iannolo Président de séance et Monsieur André Hémarde secrétaire de la séance. Messieurs Jean Claude Sautreau et Philippe Aubin ont été nommés scrutateurs. Le bureau de l'AG est donc constitué.

#### **Le rapport moral présenté par Michel Iannolo, notre représentant légal :**

Mr Iannolo a rappelé que notre CIL du Mont des Oiseaux avait été créé il y a 38 ans et a remercié tous les membres qui au fil du temps ont

maintenu et développé le CIL, puis il a rappelé les principaux dossiers et événements de 2023 :

- Fonctionnement du Conseil Collégial : Mr Iannolo a rappelé que notre CIL fonctionnait depuis le vote de 2023 avec un conseil collégial et que la responsabilité ne reposait pas sur un président mais sur les 7 membres du Conseil Collégial. Il souligne que depuis un an cette gouvernance fonctionne très bien et que le CIL n'a jamais été aussi actif.
- Les Adhérents sont passés de **30** en 2021 à **82** en 2023 et nous avons pour objectif de dépasser les 100 membres en 2024.
- Suite au changement des statuts votés pendant l'AG extraordinaire le CIL s'élargit à l'ensemble du Mont des Oiseaux sur les communes de Hyères et de Carqueiranne.

En 2023, le CIL a particulièrement agi sur les dossiers suivants :

- Incendie : poursuite des informations nécessaires aux adhérents et seconde vague d'achat de motopompes thermiques. Prise de contact avec le CCFF de Hyères pour une collaboration prévue en 2024.
- OLD : suite aux mises en demeure envoyées par la Mairie de Hyères le CIL a relancé une action auprès des autorités.
- LPO : une initiative a été mise en œuvre avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux avec la pose de nichoirs sur le Bois des Fées et sur la zone boisée des Cistes, Les résidents ont aussi eu des initiatives sur leur propre terrain.
- Tombolo : Le CIL a diffusé sur son site internet de nombreuses informations d'experts permettant à chacun de se faire son propre avis sur l'avenir du Tombolo.
- Au sujet du réaménagement de la route entre l'Almanarre et Carqueiranne le CIL a pris contact avec la Mairie de Carqueiranne pour demander une amélioration sécuritaire de la sortie sud du Mont des Oiseaux. Un courrier a été envoyé à la Mairie de Hyères pour son soutien.
- Le CIL a lancé une Commission sur la gestion des eaux pluviales, sujet qui va être de plus en plus important dans les années futures.

Le CIL a en 2023 proposé aux adhérents des activités de découverte au nombre de 5 :

- Visite de la BAN
- Visite de San Salvador
- Réunion annuelle du CIL sur les tennis de PRMO
- Visite du plan du pont
- Pose des nichoirs

L'AG donne son quitus à l'Unanimité sur le rapport moral présenté par Michel Iannolo.

**Approbation des comptes de 2023** présentés par Jean Claude Sautreau notre trésorier.

L'AG donne son quitus sur les comptes 2023 à l'unanimité.

L'AG donne délégation à Mr Jean Claude Sautreau pour toute action bancaire à l'unanimité.

**Composition du Conseil Collégial** : André Hémard rappelle que les 7 membres du Conseil Collégial ont été élus pour 3 ans en janvier 2023.

**Montant de la cotisation pour 2024** : L'AG vote à l'unanimité pour maintenir la cotisation à 10€ en 2024

Le Conseil Collégial a proposé les dossiers à suivre en 2024 et les participants ont donné leur accord sur l'ensemble des dossiers présentés :

- Dossier Incendie par Philippe Aubin
  - Les participants ont souhaité que le CIL exprime aux Mairies de Carqueiranne et de Hyères leurs inquiétudes sur le risque important d'incendie par vent d'ouest au Mont des Oiseaux provoqué par le non-entretien du bois de la Maunière malgré les multiples demandes depuis de nombreuses années.
  - Les participants souhaitent aussi que le CIL prenne contact avec le CCFF de Carqueiranne.

- Demande de renouvellement des consignes de prévention et d'utilisation des motopompes thermiques.
- Accord pour une relance d'achat des motopompes
- Demande de faire un point sur le système d'Alerte mis en place par la Mairie et rediffusion aux adhérents des consignes.
- Obligations de Débroussaillage par André Hemard
  - Les participants, suite à un échange, sont d'accord à l'unanimité avec le compte rendu envoyé par le conseil collégial concernant les mises en demeure envoyées par la Mairie de Hyères suivies par des contrôles chez les propriétaires.
  - Le CIL va prendre RDV avec les services de la Mairie pour qu'un bilan leur soit présenté sur les contrôles et sur les prochaines étapes envisagées par la Mairie.
- LPO par Michel Iannolo
  - Suite à la pose des nichoirs en 2023, un entretien a été réalisé par Michel et Jean Claude avec découverte de nids.
  - Demande de rachat à titre individuel de nichoirs, le CIL va envoyer un message aux adhérents pour connaître les personnes intéressées et lancer une commande collective comme en 2023.
- Tombolo par Philippe Aubin
  - Le rôle du CIL est d'informer ses adhérents en particulier par le site internet du CIL et de continuer à participer aux réunions organisées sur ce sujet par différentes associations.
- Activités diverses du CIL par Philippe Aubin
  - Les 10 activités proposées ont été acceptées
  - Une contribution sera peut-être nécessaire si une visite engendre des frais, le CIL fera le nécessaire pour en limiter l'impact.

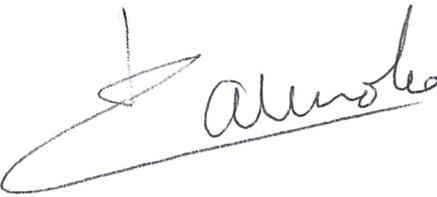
- Concernant les sentiers dans le Mont des Oiseaux, une adhérente souligne qu'il ne faudrait pas rendre les sentiers trop praticables pour éviter d'être trop envahis par des personnes extérieures au MdO. Le Conseil Collégial pense que c'est prématuré d'avoir ce type d'inquiétude car il faut d'abord recenser les sentiers et faire une analyse de leur accessibilité puis il faudra engager une discussion avec les conseils syndicaux des entités du MdO.
- Sortie Sud du mont des Oiseaux par JC Sautreau et M Iannolo
  - Rappel de l'historique de 2023 et de la non-réponse de la Mairie de Hyères. Un aménagement de cette sortie, actuellement dangereuse serait utile pour le MdO et la résidence ex Macif. Le CIL va se mettre en contact avec l'autorité responsable des travaux dès que possible.
- Gestion des eaux pluviales par JC Sautreau
  - Le déboisement avec l'abattage de plus de 5000 arbres depuis 2018, le renouvellement des périodes de sécheresse avec interdiction en 2023 d'arroser, d'utiliser les puits nous incitent à réfléchir sur une meilleure gestion des eaux pluviales au mont des oiseau. Comment utiliser les réservoirs existants ? La Californie a une démarche comparable et envisage une étude scientifique sur ce dossier.
- Lutte contre les charançons par P.Aubin
  - Suite à une demande d'un de nos membres, le CIL va proposer une initiative permettant de lutter collectivement contre les charançons rouges et noirs.
  - Des participants ont souligné qu'il fallait aussi prendre en compte les nids des chenilles processionnaires qui prolifèrent cette année sur le MdO.
- Boîte à Livre : les participants sont positifs sur l'étude de la mise en place de boîtes à livres au MdO, pourquoi pas aux tennis zone centrale avec la possibilité de se garer facilement, au Col du Coq, aux Cistes ?
- Autres sujets : Demande d'Yvan Herjean pour que le CIL obtienne de la Mairie de Hyères un référant de la police municipale pour le MdO.

Les Assemblées générales se sont terminées autour d'une galette et du verre de l'amitié en présence d'une journaliste de Var Matin.

Le Président de l'Assemblée Générale Ordinaire du CIL Mont des Oiseaux

Michel Iannolo

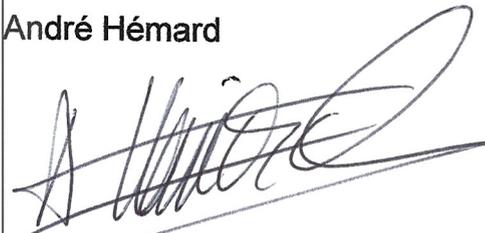
Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Iannolo', written over a horizontal line.

Le secrétaire de l'Assemblée Générale Ordinaire du CIL Mont des Oiseaux

André Hémard

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hémard', written over a horizontal line.